|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **F** |
| WIPO/GRTKF/IC/38/INF/4 | | |
| ORIGINAL : ANGLAIS | | |
| DATE : 26 OCTOBRE 2018 | | |

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Trente-huitième session**

**Genève, 10 – 14 décembre 2018**

Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : Note d’information sur les contributions financières et les demandes d’assistance financière

*Document établi par le Secrétariat*

Le présent document contient les informations qui doivent être communiquées au Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé “comité”) au sujet du fonctionnement du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées (ci-après dénommé “Fonds”). Les règles applicables en la matière figurent dans l’annexe du document WO/GA/32/6, que l’Assemblée générale de l’OMPI a approuvée lors de sa trente-deuxième session en septembre 2005 et modifiée ultérieurement à sa trente-neuvième session en septembre 2010.

L’article 6.f) des règles applicables prévoit ce qui suit :

“f) Avant chaque session du comité, le Directeur général de l’OMPI communique aux participants une note d’information indiquant :

“i) le relevé des contributions volontaires versées au Fonds à la date de la rédaction du document;

“ii) l’identité des donateurs (à l’exception de ceux qui auront expressément demandé l’anonymat);

“iii) le montant des ressources disponibles compte tenu des sommes déboursées;

“iv) la liste des personnes ayant bénéficié d’une assistance au titre du Fonds depuis le document d’information précédent;

“v) les personnes admises au bénéfice d’une assistance qui se sont désistées;

“vi) le montant alloué à chaque bénéficiaire; et

“vii) une description suffisamment circonstanciée des personnes ayant présenté une demande d’assistance pour la session suivante.

“Ce document est en outre adressé nominativement aux membres du Conseil consultatif pour examen et délibération”.

Le présent document constitue la trentième note d’information de cette nature, telle que requise par décision de l’Assemblée générale de l’OMPI. L’information qui doit être communiquée aux participants de la trente-septième session du comité se présente comme suit :

Relevé des contributions volontaires versées au Fonds à la date du 25 octobre 2018 et nom du donateur :

86 092,60 francs suisses (soit l’équivalent de 500 000 couronnes suédoises à cette date) versés le 7 novembre 2006 par le Swedish International Biodiversity Programme (SwedBio/CBM);

31 684 francs suisses (soit l’équivalent de 20 000 euros à cette date) versés le 20 décembre 2006 par le Gouvernement français;

29 992,50 francs suisses (soit l’équivalent de 25 000 dollars É.-U. à cette date) versés le 27 mars 2007 par la Fondation Christensen;

150 000 francs suisses versés le 8 juin 2007 par l’Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Berne (Suisse);

5965,27 francs suisses (soit l’équivalent de 5000 dollars É.-U. à cette date) versés le 14 août 2007 par le Ministère des sciences et de la technologie du Gouvernement sud-africain;

98 255,16 francs suisses (soit l’équivalent de 60 000 euros à cette date) versés le 20 décembre 2007 par le Gouvernement norvégien;

100 000 francs suisses versés le 7 février 2008 par l’Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Berne (Suisse);

12 500 francs suisses (soit l’équivalent de 13 441 dollars É.-U. à cette date) versés le 25 mars 2011 par le Ministère des sciences et de la technologie du Gouvernement sud-africain;

500 francs suisses (soit l’équivalent de 573 dollars É.-U. à cette date) versés le 10 mai 2011 par un donateur anonyme;

89 500 francs suisses (soit l’équivalent de 100 000 dollars australiens à cette date) versés le 20 octobre 2011 par le Gouvernement australien;

15 000 francs suisses versés le 20 juin 2013 par le Gouvernement australien[[1]](#footnote-2);

4694,40 francs suisses versés le 20 juin 2013 par le Gouvernement néo-zélandais; et

37 835 francs suisses versés le 28 février 2017 par le Gouvernement australien.

Montant total des contributions volontaires portées au crédit du Fonds à la date du 25 octobre 2018 : 661 236,71 francs suisses.

Montant des ressources disponibles :

* montant disponible au 25 octobre 2018, y compris les frais et intérêts bancaires : 1746,50 francs suisses;
* montant engagé au 25 octobre 2018 : aucun engagement.
* montant disponible moins montant engagé au 25 octobre 2018 : 1746,50 francs suisses.

Liste des personnes ayant bénéficié d’une assistance au titre du Fonds ou ayant été admises au bénéfice d’une assistance depuis la dernière note d’information[[2]](#footnote-3) :

Personnes qui ont été admises au bénéfice d’une assistance[[3]](#footnote-4) en vue de leur participation à la trente-septième session du comité, sous réserve de fonds disponibles, mais pour lesquelles les ressources du fonds n’étaient pas suffisantes (par ordre de priorité)

Mme Lucia Fernanda INACIO BELFORT SALES

Nationalité : Brésil

Adresse postale : Ronda Alta (RS) (Brésil)

Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat :

Instituto Indígena Brasilero da Propriedade Intelectual (INBRAPI)

Siège de l’observateur accrédité : Ronda Alta (RS) (Brésil)

M. Hamadi AG MOHAMED ABBA

Nationalité : Mali  
Adresse postale : Tombouctou (Mali)  
Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat : ADJMOR  
Siège de l’observateur accrédité : Tombouctou (Mali)

M. Siddhartha Priya ASHOK

Nationalité : Inde

Adresse postale : Mumbai (Inde)

Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat :

National Educational Social and Traditional Knowledge (NEST) Foundation

Siège de l’observateur accrédité : Sivasagar (Assam) (Inde)

Personnes qui ont été admises au bénéfice d’une assistance en vue de leur participation à la trente-huitième session du comité[[4]](#footnote-5), sous réserve de fonds disponibles, mais pour lesquelles les ressources du Fonds n’étaient pas suffisantes au 25 octobre 2018 (par ordre de priorité) :

Mme Lucia Fernanda INACIO BELFORT SALES

Nationalité : Brésil

Adresse postale : Ronda Alta (RS) (Brésil)

Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat :

Instituto Indígena Brasilero da Propriedade Intelectual (INBRAPI)

Siège de l’observateur accrédité : Ronda Alta (RS) (Brésil)

Mme Jennifer TAULI CORPUZ

Nationalité : Philippines

Adresse postale : Quezon City (Philippines)

Nom de l’observateur accrédité : Tebtebba Foundation — Centre international des peuples autochtones pour la recherche en matière de politiques et pour l’éducation

Siège de l’observateur accrédité : Baguio (Philippines)

M. John Kolol OLE TINGOI

Nationalité : Kenya

Adresse postale : Nanyuki (Kenya)  
Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat :  
Maasai Cultural Heritage Foundation  
Siège de l’observateur accrédité : Nanyuki (Kenya)

Mme June LORENZO

Nationalité : États-Unis d’Amérique

Adresse postale : Pueblo of Laguna (NM) (États-Unis d’Amérique)

Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat : Indigenous World Association

Siège de l’observateur accrédité : Kahnawake (QC) (Canada)

Montant versé pour les participations à la trente-septième session du comité :

Aucun versement effectué.

Montant engagé en vue de la trente-huitième session du comité :

Aucun engagement.

Liste des personnes ayant demandé une assistance en vue de leur participation à la prochaine session du comité :

(dans l’ordre alphabétique)

M. Babagana ABUBAKAR

Nationalité : Nigéria

Adresse postale : Maïduguri (Borno) (Nigéria)

Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat : *Kanuri* Development Association

Siège de l’observateur accrédité : Maïduguri (Borno) (Nigéria)

M. Hamadi AG MOHAMED ABBA

Nationalité : Mali

Adresse postale : Tombouctou (Mali)

Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat : ADJMOR

Siège de l’observateur accrédité : Tombouctou (Mali)

M. Agoussou Marcellin AIGBE

Nationalité : Bénin  
Adresse postale : Cotonou (Bénin)  
Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat :   
Jeunesse Sans Frontières Bénin  
Siège de l’observateur accrédité : Cotonou (Bénin)

M. Q”apaj CONDE CHOQUE

Nationalité : Bolivie

Adresse postale : La Paz (Bolivie)

Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat :

Centro de Estudios Multidisciplinarios Aymara (CEM-Aymara) */* Centre d’études pluridisciplinaires Aymara (CEM-Aymara)  
Siège de l’observateur accrédité : La Paz (Bolivie)

Mme Edna Maria DA COSTA E SILVA

Nationalité : Brésil

Adresse postale : Belém (Brésil)

Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat :

Cooperativa Ecológica de las mujeres colectoras de la isla de Maraió (CEMEM)

Siège de l’observateur accrédité : Marajó (Brésil)

M. Rodrigo DE LA CRUZ INLAGO

Nationalité : Équateur

Adresse postale : Quito (Équateur)

Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat :

Llamado de la Tierra

Siège de l’observateur accrédité : Cusco (Pérou)

M. Nelson DE LEÓN KANTULE

Nationalité : Panama

Adresse postale : Panama (Panama)

Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat :

Asociación Kunas Unidos por Napguana (KUNA)

Siège de l’observateur accrédité : Corregimiento Vista Alegre (Arraijan) (Panama)

M. Odon NSUMBU KABU

Nationalité : République démocratique du Congo

Adresse postale : Mbuji-Mayi (République démocratique du Congo)

Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat :

Centre de recherche et de promotion du droit

Siège de l’observateur accrédité : Mbuji-Mayi (République démocratique du Congo)

M. Ndiaga SALL

Nationalité : Sénégal

Adresse postale : Dakar (Sénégal)  
Nom de l’observateur accrédité ayant désigné le candidat : Enda Santé  
Siège de l’observateur accrédité : Dakar (Sénégal)

*Le comité est invité à prendre note du contenu du présent document.*

[Fin du document]

1. 782,22 francs suisses ont été remboursés le 2 septembre 2013, conformément aux conditions convenues d’un commun accord concernant l’utilisation de la contribution versée par le Gouvernement australien. [↑](#footnote-ref-2)
2. Voir le document WIPO/GRTKF/IC/37/INF/4 daté du 10 juillet 2018. [↑](#footnote-ref-3)
3. Voir l’annexe du document WIPO/GRTKF/IC/36/INF/6 daté du 28 juin 2018. [↑](#footnote-ref-4)
4. Voir l’annexe du document WIPO/GRTKF/IC/37/INF/6 daté du 30 août 2018. [↑](#footnote-ref-5)